

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'issue d'une campagne d'engagement, un groupe d'investisseurs salue les annonces de TotalEnergies en matière de transparence climatique

Paris, le 22 avril 2022 – Suite au projet de résolution déposé début avril par un groupe de 12 investisseurs français parmi lesquels l'ERAFP, Candriam, Egamo, La Banque Postale Asset Management, La Financière de l'Echiquier, Mandarine Gestion, Meeschaert Amilton AM, Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée, OFI AM, Sanso IS, Sycomore AM, TotalEnergies annonce plusieurs engagements.

Porté par des investisseurs soucieux de l'impact climatique de leurs investissements et souhaitant accélérer la transition d'entreprises dont la trajectoire carbone aura une importance déterminante sur l'atteinte ou non des objectifs de l'Accord de Paris, ce projet visait à obtenir une plus grande transparence sur la stratégie climatique afin de donner la capacité à l'investisseur d'évaluer en toute objectivité l'alignement de la société avec un scénario scientifique.

Ce projet de résolution est désormais caduc.

À la suite des échanges menés avec des investisseurs, notamment avec cette coalition, l'entreprise a annoncé s'être engagée à publier :

- Les objectifs de réduction absolue et relative des émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 1, 2 et 3 à court (2025) et moyen terme (2030), couvrant toutes les activités de l'entreprise.
- L'évolution du mix énergétique et les volumes de production visés pour ces échéances.
- Les plans d'investissement à court et moyen terme, ventilés par secteur et par orientation entre maintenance et croissance des actifs de l'entreprise.
- La contribution potentielle des émissions de GES captées à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de GES de la société.
- Les travaux menés par l'entreprise avec des tiers pour évaluer la pertinence de ces objectifs au regard de la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Par ailleurs, la société s'engage à soumettre annuellement sa stratégie climat au vote consultatif de l'Assemblée Générale.

Ayant pris connaissance de ces nouveaux engagements, le groupe d'investisseurs salue les avancées réalisées, fruit d'un dialogue continu et approfondi entre la société et différentes coalitions d'investisseurs, qui devra se poursuivre.

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 40 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place parmi les plus grands investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'Homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 43000 employeurs et près de 2 milliards d'euros de cotisations collectées en 2021. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais - T 01 58 50 96 36 E alice.blais@erafp.fr

   rafp.fr